

## CH/Prévoyance professionnelle en 2008: perte 76,2 mrd CHF sur placements

développement

Neuchâtel (awp/ats) - Comme attendu, la crise financière a plombé la prévoyance professionnelle en 2008. Les caisses de pensions suisses ont essuyé une perte nette sur les placements de capitaux de 76,2 milliards de francs. Les réserves de fluctuation de valeurs se sont effondrées en un an de 51,5 à 8,5 milliards.

Pour de nombreuses institutions de prévoyance, les déboires en matière de placements sont néanmoins restés limités à une perte comptable, a précisé vendredi l'Office fédéral de la statistique (OFS), sur la base de résultats provisoires.

Conséquence du repli des réserves, ces dernières étaient insuffisantes pour nombre de caisses de pension et le découvert s'est envolé de 17,8 à 57,3 milliards de francs. Les fonds libres se sont quant à eux tassés de 9,4 à 1,3 milliard. La chute des cours sur les marchés a entraîné un repli du total du bilan de 11,3%, à 537 milliards.

Dans le détail des actifs au bilan, les obligations, qui ont affiché une baisse de 1,9% à 219,7 milliards de francs, sont demeurées la forme de placement privilégiée des institutions de prévoyance. Affichant une progression de 1,4% à 104,29 milliards, les emprunts libellés en francs ont mieux résisté que ceux en monnaies étrangères, ces derniers se contractant de 4,7% à 115,36 milliards.

Du côté des actions, la tempête sur les marchés financiers s'est soldée par un plongeon d'un tiers à 112,4 milliards. Leur part au total du bilan s'est réduite de 27,8 à 20,9%. Les titres de sociétés helvétiques ont chuté de 29,1% à 46,66 milliards et ceux d'entreprises étrangères de 35,9% à 64,7 milliards.

En revanche, les investissements dans les immeubles en Suisse ont crû de 5,2% à 83,8 milliards de francs. Reflet de la crise immobilière qui a frappé de nombreux pays, les placements dans des immeubles à l'étranger se sont effondrés de 20,3% à 6,3 milliards.

Les turbulences boursières ont également frappé la catégorie des placements alternatifs, ceux-ci se repliant de 17,3% à 30,68 milliards. Les pertes de cours et les dévaluations sur les placements ont explosé de 600% à 100 milliards en raison de cet environnement de marché défavorable.

En ce qui concerne les passifs, le capital de prévoyance actuariel et les provisions techniques ont poursuivi leur croissance au même rythme qu'en 2007. Avec une hausse de 4,5% à 567,55 milliards de francs, ils ont de loin dépassé le total du bilan, mettant ainsi en lumière le défaut de couverture.

L'augmentation illustre notamment la hausse du nombre d'assurés actifs (+3% à 3,65 millions) et l'allongement de la durée d'assurance. A fin 2008, le découvert des caisses de pension de droit privé atteignait 21,7 milliards de francs et 35,6 milliards pour les institutions de prévoyance de droit public. En tenant compte des réserves de fluctuation encore disponibles et des fonds libres, le défaut de couverture totalisait 47,5 milliards.

Sur la période sous revue, l'OFS a observé une nouvelle diminution du nombre de caisses de pension de 2543 à 2430. Les contributions des partenaires sociaux se sont légèrement étoffées à un peu plus de 44 milliards de francs. La part de salariés a représenté 42,9% et celles des employeurs 57,1%, toutes les deux demeurant stables au regard de 2007.

Après s'être stabilisées l'année précédente, les charges d'assurances sont reparties à la hausse en 2008, gagnant 4,8% à 18,9 milliards de francs. Les produits de prestations d'assurances ont en revanche diminué d'environ un milliard à 17,3 milliards.

L'effectif des bénéficiaires de rentes du 2e pilier a poursuivi sa hausse (+2,8%) à 931'000 personnes à fin décembre 2008. Le montant des rentes versées s'est accru de 3,9% à 22,7 milliards de francs, en raison de l'augmentation de leur coût de 4,6% à 17 milliards.

ats/rp

(AWP/06 novembre 2009 11h40)

---